

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **16 620 772**, un actif net de D : **12 291 136** et un bénéfice de la période de D : **165 678**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 31 Mars 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Une attention particulière est à prêter aux notes suivantes :

- a) La note 4-2 des états financiers « Revenus des placements monétaires » : Suite à la suppression par l'article 17 de la loi des finances pour l'année 2021 de la retenue à la source de 35% instaurée par l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 (publié au JORT du 10 juin 2020) et à la soumission de tous les revenus de capitaux mobiliers, encaissés à partir du 1^{er} janvier 2021 à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 20%, la SICAV « BH CAPITALISATION » a procédé, au cours du premier trimestre 2021, à la régularisation de la retenue à la source opérée initialement au taux de 35% sur les intérêts courus du compte à terme échéant le 04/05/2021. Toutefois, la régularisation a été opérée sur une seule journée en contravention au principe d'abonnement quotidien des charges et de produits.

- b) Les notes 3-4 « Autres Placements » et 4-4 « Autres Produits » renseignant sur la présentation au niveau des états financiers de l'acquisition par la SICAV « BH CAPITALISATION » de Bons de Caisse d'une valeur de 3 001 252 dinars soit 18,06 % de l'actif, ayant généré des produits totalisant 63 844 dinars au 31 mars 2021 :

Bien que les bons de caisse soient régis par la circulaire BCT N°91-22 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT N°2011-20 du 22 décembre 2011 au niveau du chapitre 4 comptes et bons a échéance et autres produits financiers traitant des « Bons de caisse » et « des comptes à terme », le placement en « Bons de caisse » n'ayant pas été prévu au niveau du bulletin officiel du CMF n°2007 du 13 janvier 2004 énumérant la liste des valeurs mobilières, des titres de créances ou des placements monétaires auxquels la sicav est autorisée à souscrire dans le cadre du composition de son actif, leurs présentations sous une rubrique distincte a été adoptée afin de ne pas fausser le calcul et la divulgation des différents ratios réglementaires.

- c) Contrairement aux dispositions de la note 2.1. (c), La SICAV « BH CAPITALISATION » décale la comptabilisation des intérêts créditeurs à leurs encaissements et ne procède pas à leurs estimations quotidienne et à leurs abonnements, créant ainsi un décalage entre les intérêts créditeurs comptabilisés (encaissés) et ceux effectivement encourus. Ainsi, et malgré les dépôts créditeurs aucun AGIOS créditeur n'a été constaté au cours du 1^{er} trimestre 2021 (voir Note 4.2), le dépositaire ayant prélevé, en date du 18/01/2021, un intérêt débiteur de 809DT relatif au trimestre 4/2020 constaté dans un compte d'attente par la SICAV (voir Note 3.3) et faisant l'objet d'une réclamation pour régularisation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 35,22% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
Par ailleurs, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 46,62% du total des actifs n'ont pas dépassé le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué du fait que 18,06% du total des actifs ont été placé dans des bons de caisse.
- Les emplois en liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de comptes à terme, représentent à la clôture de l'exercice 25,93% de l'actif total se situant en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Sana JAMOSSI

BILAN
au 31 Mars 2021
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	5 854 455	2 547 610	5 046 844
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		540 450	234 717	534 100
b- Obligations et valeurs assimilées		5 314 005	2 312 893	4 512 744
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 749 222	2 328 133	3 932 064
a- Placements monétaires	3 - 2	6 588 947	320 077	3 007 241
b- Disponibilités		1 160 275	2 008 056	924 823
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 3	15 843	16 480	840
AC 4 - Autres Placements	3 - 4	3 001 252	-	3 110 687
TOTAL ACTIF		16 620 772	4 892 223	12 090 435
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	35 493	9 715	23 567
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	4 294 143	238 919	466 056
TOTAL PASSIF		4 329 636	248 634	489 623
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	11 479 444	4 380 135	10 963 822
CP- 2 Sommes capitalisables		811 692	263 454	636 990
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)	3 - 8	666 670	202 449	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		636 990	197 602	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		29 680	4 847	-
b- Sommes capitalisables de la période		145 022	61 005	636 990
ACTIF NET		12 291 136	4 643 589	11 600 812
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 620 772	4 892 223	12 090 435

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2021

(Unité en TND)

	Notes	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	31/12/2020
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	75 010	38 302	233 209
a- Dividendes		-	-	23 985
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		75 010	38 302	209 224
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	54 733	35 925	167 184
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		129 743	74 227	400 393
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	25 056	7 965	46 931
REVENU NET DES PLACEMENTS		104 687	66 262	353 462
<u>PR 3 - Autres produits</u>	4-4	63 844	-	23 279
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-5	7 833	5 720	24 683
RESULTAT D'EXPLOITATION		160 698	60 542	352 058
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(15 676)	463	284 932
Sommes capitalisables de la période		145 022	61 005	636 990
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		15 676	(463)	(284 932)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		6 350	(9 493)	(14 106)
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	3 600	2 097
* Frais de négociation des titres		(1 370)	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		165 678	54 649	340 049

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2021

(Unité en TND)

	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	31/12/2020
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>165 678</u>	<u>54 649</u>	<u>340 049</u>
a- Résultat d'exploitation	160 698	60 542	352 058
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	6 350	(9 493)	(14 106)
c- +/- values réalisées sur cession de titres	-	3 600	2 097
d- Frais de négociation des titres	(1 370)	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions	5 249 783	110 436	9 156 656
* Capital	15 769 500	350 000	27 951 200
* Régularisation des sommes non capitalisables	(10 544 444)	(240 027)	(19 204 478)
* Régularisation des sommes capitalisables	24 727	463	409 934
b- Rachats	4 725 137	-	2 374 397
* Capital	14 137 800	-	7 185 800
* Régularisation des sommes non capitalisables	(9 453 066)	-	(4 936 405)
* Régularisation des sommes capitalisables	40 403	-	125 002
VARIATION DE L'ACTIF NET	690 324	165 085	7 122 308
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	11 600 812	4 478 504	4 478 504
b- En fin de période	12 291 136	4 643 589	11 600 812
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	350 192	142 538	142 538
b- En fin de période	366 509	146 038	350 192
VALEUR LIQUIDATIVE	33,536	31,797	33,127
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,00%	4,81%	5,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du Ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31.03.2021	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		5 139 873	5 314 005	31,97%	43,23%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4 000	400 000	427 290	2,57%	3,48%	AA+
AMEN BANK SUB GATG B 2020-03	6 300	630 000	635 970	3,83%	5,17%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	133 170	137 143	0,83%	1,12%	
ATB SUB 2017	2 500	200 000	200 644	1,21%	1,63%	
ATL SUB 2017	3 000	240 000	246 940	1,49%	2,01%	BB
BH 2009	5 000	153 503	155 126	0,93%	1,26%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	90 000	95 861	0,58%	0,78%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2,1%	550	33 000	33 038	0,20%	0,27%	
BNA SUB 2017-1	1 000	80 000	84 104	0,51%	0,68%	
BNA SUB 2018-1 TV	16 670	1 000 200	1 044 440	6,28%	8,50%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	180 000	181 966	1,09%	1,48%	
CIL 2017-1	2 000	80 000	83 705	0,50%	0,68%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	180 000	184 847	1,11%	1,50%	BBB-
HL 2017-3	3 000	240 000	242 821	1,46%	1,98%	BB
HL2020-2	2 000	200 000	206 459	1,24%	1,68%	BB-
HL 2020-03 GATG B TF 10,30%	3 000	300 000	304 199	1,83%	2,47%	B+
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	400 000	432 219	2,60%	3,52%	
TL 2017-1	3 000	240 000	252 227	1,52%	2,05%	BBB+
TLF SUB 2020 TF 10,25%	3 000	300 000	304 179	1,83%	2,47%	BB+
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	60 000	60 827	0,37%	0,49%	
Titres OPCVM :		529 998	540 450	3,25%	4,40%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	5 121	529 998	540 450	3,25%	4,40%	
Total Général		5 669 871	5 854 455	35,22%	47,63%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **6 588 947** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif	Émetteur
CD290321/280421ENNASR (7,23%,30J)	497 604	497 844	3,00%	BH BANK
CD230321/220421ENNASR(7,23%30j)	497 604	498 323	3,00%	BH BANK
CD220321/180921BHL(8,5%,180j)	483 693	484 599	2,92%	BH LEASING
CD160221/160621UF(8,9%,120j)	976 950	985 402	5,93%	UNION FACTORING
CD020321/290921BHL(8,5%,180j)	967 386	972 822	5,85%	BH LEASING

Certificat de dépôt	3 423 237	3 438 990	20,69%	
CT010221/010222CUN(7,15%,365J)	100 000	100 925	0,61%	BH BANK
CT010121/120421ENNASR(7,12%,101j))	184 000	186 584	1,12%	BH BANK
CT040221/040222ENNASR(7,15%,365j)	400 000	403 510	2,43%	BH BANK
CT040321/040322ENNASR(7,23%,365j)	39 000	39 173	0,24%	BH BANK
CT040520/040521CUN(7,8%,365j)	20 000	21 135	0,13%	BH BANK
CT050121/050521ENNASR(7,12%,120j)	80 000	81 074	0,49%	BH BANK
CT060121/050721ENNASR(7,12%,180j)	278 000	281 688	1,69%	BH BANK
CT080121/070721ENNASR(7,12%,180j)	287 000	290 717	1,75%	BH BANK
CT120221/110222MEGRINE(7,15%,364j)	74 000	74 557	0,45%	BH BANK
CT150321/150322LAOUINA (7,23%,365j)	150 000	150 404	0,90%	BH BANK
CT221220/221221CUN(6,81%,365j)	180 000	182 687	1,10%	BH BANK
CT241220/060421CHARGUIA(6,81%,103j)	386 000	391 646	2,36%	BH BANK
CT290321/290322MEDNINE(7,23%,365j)	119 000	119 057	0,72%	BH BANK
CT301220/040521ENNASR(6,81%,125j)	600 000	608 239	3,66%	BH BANK
CT301220/040521ENNASR1(6,81%,125j)	22 000	22 302	0,13%	BH BANK
CT310321/010422MEDENINE(7,23%,366J)	55 000	55 009	0,33%	BH BANK
CT030221/030222ENNASR(7,15%,365j)	140 000	141 250	0,85%	BH BANK
Compte à Terme	3 114 000	3 149 957	18,95%	
Total	6 537 237	6 588 947	39,64%	

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **15 843** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Emprunt obligataire "BH SUB 2019-1" échus à encaisser	-	15 370	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat "OBLIGATION BNA SUB 2018-1 TV"	11 060	-	-
Intérêt sur placement certificat de dépôt à encaisser	2 395	-	-
Intérêt sur compte à terme échus à encaisser	739	-	-
Autres créances	548	1 110	548
Compte d'attente (*)	1 101	-	292
Total	15 843	16 480	840

(*) il s'agit des agios débiteurs prélevés par la BH en date du 12/10/2020 et du 18/01/2021 pour respectivement 292 DT et 809 DT et faisant l'objet d'une réclamation de régularisation auprès du dépositaire.

3-4 Autres Placements :

Le solde de ce poste s'élève à **3001 252** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif	Émetteur
BC091120/081121CUN(6,81%,364j)	17 084	17 445	0,10%	BH BANK
BC101120/091121ENNASR(6,81%,364j)	34 168	34 883	0,21%	BH BANK
BC111120/101121MEGRINE(6,81%,364j)	93 963	95 914	0,58%	BH BANK
BC111120/111121ENNASR(6,81%,365j)	208 779	213 113	1,28%	BH BANK

BC121120/121121CUN(6,81%,365j)	22 776	23 245	0,14%	BH BANK
BC121120/121121ENNASR(6,81%,365j)	99 644	101 699	0,61%	BH BANK
BC131120/111121CUN(6,81%,363j)	9 493	9 687	0,06%	BH BANK
BC161120/161121CHARGUIA(6,81%,365j)	30 368	30 976	0,19%	BH BANK
BC191020/151021ENNASR(6,81%,361j)	56 971	58 347	0,35%	BH BANK
BC191120/191121CUN(6,81%,365j)	17 082	17 416	0,10%	BH BANK
BC201120/191121SIDI DAOUED(6,81%,364j)	41 761	42 573	0,26%	BH BANK
BC211020/211021ENNASR(6,81%,365j)	322 658	330 355	1,99%	BH BANK
BC231020/221021SIDI DAOUED(6,81%,364j)	180 334	184 583	1,11%	BH BANK
BC231120/231121CUN(6,81%,365j)	197 391	201 140	1,21%	BH BANK
BC231120/231121LAOUINA(6,81%,365j)	199 289	203 074	1,22%	BH BANK
BC241120/241121CUN(6,81%,365j)	18 980	19 338	0,12%	BH BANK
BC251120/251121CUN(6,81%,365j)	63 583	64 772	0,39%	BH BANK
BC281020/131021ENNASR(6,81%,350j)	47 548	48 634	0,29%	BH BANK
BC281020/181021CUN(6,81%,355j)	19 006	19 440	0,12%	BH BANK
BC281020/271021CENTRE URBAIN N(6,81%,364j)	9 491	9 708	0,06%	BH BANK
BC301120/301121ENASR(6,81%,365j)	332 148	338 115	2,03%	BH BANK
BC301120/301121ENNASR 1(6,81%,365j)	23 725	24 151	0,15%	BH BANK
BC091020/071021ENNASR(6,81%,363j)	205 039	210 293	1,27%	BH BANK
BC081220/081221CUN(6,81%,365j)	10 439	10 614	0,06%	BH BANK
BC041220/031221CUN(6,81%,364j)	142 369	144 843	0,87%	BH BANK
BC041120/031121CUN(6,81%,364j)	356 870	364 649	2,19%	BH BANK
BC041120/031121 CUN(6,81%,364j)	18 033	18 426	0,11%	BH BANK
BC011220/011221CUN(6,81%,365j)	28 470	28 977	0,17%	BH BANK
BC021120/011121SFAX LAFRANE(6,81%,364j)	131 928	134 842	0,81%	BH BANK
Bons de Caisse	2 939 390	3 001 252	18,06%	
Total	2 939 390	3 001 252	18,06%	

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **35 493** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	16 704	5 120	13 130
Rémunération du distributeur à payer	7 516	1 138	4 175
Rémunération du dépositaire à payer	11 273	3 457	6 262
Total	35 493	9 715	23 567

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2021 à **4 294 143** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Achat obligation "BNA SUB 2018-1 TV" à décaisser	1 056 870	-	-
Solde des souscriptions/Rachats	3 000 007	-	215 708
Jetons de présence	7 076	6 551	5 664
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	1 283	418	1 033
État retenues à la source	385	529	26
Honoraires CAC à payer	3 540	6 387	13 812
Rémunération du Directeur Général	161	182	176
TCL à payer	42	73	140
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Intérêts intercalaires encaissés d'avance (*)	-	-	4 718
Total	4 294 143	238 919	466 056

(*) Il s'agit des intérêts intercalaires EO TLF 2020 encaissés le 15/12/2020 et dont la période de souscription a été clôturée le 29/01/2021

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	10 963 822
Nombre de titres	350 192
Nombre d'actionnaires	196
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	15 769 500
Nombre de titres émis	157 695
Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(14 137 800)
Nombre de titres rachetés	(141 378)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6 350
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	-
Frais de négociation de titre	(1 370)
Régularisation des sommes non capitalisable	(1 121 058)
Capital au 31-03-2021	
Montant	11 479 444
Nombre de titres	366 509
Nombre d'actionnaires	207

3-8 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 31-03-2021 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	352 058	284 932	29 680	666 670
Exercice en cours	160 698	-	(15 676)	145 022

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **75 010** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Dividendes	-	-	23 985
Revenus des obligations & valeurs assimilées	75 010	38 302	209 224
Total	75 010	38 302	233 209

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **54 733** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus de certificats de dépôt (Potentiel)	15 751	-	1 505
Revenus de certificats de dépôt (Échus)	12 538	28 184(**)	112 486
Revenus de certificats de dépôt (Report)	(1 505)	-	-
Intérêts sur comptes à terme (Potentiel)	35 957	-	2 993
Intérêts sur comptes à terme (Échus)	18 264	-	47 695
Intérêts sur comptes à terme (Report)	(26 272)	-	-
Agios créditeurs (*)	-	7 741	2 505
Total	54 733	35 925	167 184

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

(**) présenté initialement en tant que revenus des placements à terme échus.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 à **25 056** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire (a)	16 704	5 120	30 691
Rémunération du dépositaire	5 011	1 707	9 744
Rémunération du distributeur	3 341	1 138	6 496
Total	25 056	7 965	46 931

(a) : Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Note sur les autres produits :

Les autres produits totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **63 844** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus de Bons caisse (Potentiel)	61 862	-	23 279
Revenus de bons de caisses (Échus)	1 982	-	-
Total	63 844	-	23 279

4-5 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 à **7 833** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Redevances CMF	3 341	1 138	6 496
Honoraires commissaires aux comptes	2 042	2 457	9 882
Jetons de présence	1 411	1 196	4 809
Rémunération du Directeur Général (*)	485	535	2 118
TCL	344	193	1 058
Autres charges	10	1	120
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Total	7 833	5 720	24 683

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $25\ 056 / 13\ 546\ 892 = 0,18\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $7\ 833 / 13\ 546\ 892 = 0,06\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ De conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.
- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.